qui rend inoffensif ce démon et l'exorcise « en quelque sorte ». Un des représentants les plus en vue de l'École freudienne de Londres, J. Jones, a consacré à ce problème un ouvrage particulier et intéressant : *Der Alptraum in seiner Beziehung zu gewissen Formen des mittelalterlichen Aberglaubens (Le cauchemar et ses rapports avec certaines formes de superstition médiévale)* paru dans les *Schriften zur angewandten Seelenkunde*, fasc. 14, Vienne, 1912 ; il y réfute aussi bien les théories exclusivement physiologiques que les folkloriques, basées sur la croyance populaire aux « esprits ».

Il s'agit, conclut-il, dans tous ces cas, d'un phénomène reposant sur un violent complexe psychique, dont « le noyau est formé par un refoulement psycho-sexuel, qui peut être réactivé par des excitations périphériques ». Dès lors, tout le problème est clair. Mais J. Jones continue : « Le contenu latent du cauchemar consiste en la représentation de l'acte sexuel normal, et cela, d'une manière caractéristiquement féminine : l'oppression sur la poitrine, le don complet de soi, exprimé par la sensation de paralysie, l'éventuelle sécrétion génitale, etc. Quant aux autres symptômes : battements de cœur, sensation de suffocation, p. e., ce ne sont que de simples exagérations des sensations ressenties normalement pendant l'acte sexuel à l'état de veille ». Il affirme ensuite que des « désirs violemment refoulés » peuvent être satisfaits de cette façon ; dans l'extrême refoulement des désirs incestueux, par exemple, les sentiments de peur priment sur la sensation de volupté. Toujours d'après Jones, le cauchemar reflète sans exceptions le processus normal du coït ; il ne se distingue des autres formes du rêve d'angoisse que par son contenu latent, qui est « spécial et fortement cliché ». Ainsi, les deux extrêmes — attraction et refus — peuvent être référés aux deux forces : désir et inhibition, luttant l'une contre l'autre. Sans se préoccuper du contenu précis et détaillé de ces cauchemars, cette interprétation en classe les « esprits » parmi ceux que le Moyen âge appelait *incubes* et *succubes*, et qu'on distinguait autrefois nettement d'autres démons du rêve. L'Église, en effet, a toujours défini l'incube comme un diable d'aspect humain, tandis que les fantômes de forme animale appartenaient à une autre catégorie d' « esprits ».

La lutte contre ces entités variait d'après l'opinion qu'on s'en faisait. Il ne faut pas s'étonner que les moyens les plus divers, nés de la superstition, aient constamment gardé leur vogue, conjointement à des milliers de prescriptions médicales « sérieuses ». La croyance à l'influence des incantations sur les dieux est, depuis toujours, une des idées fondamentales de la magie. Dès